

Réaction à quelques contributions du dossier sur la musique classique paru dans "forum" n° 172

Depuis la parution de la revue "FORUM" le lecteur a pu apprécier à leur juste valeur les articles si pertinents de ce mensuel qui se pose enfin en vrai défenseur du droit à l'expression, fut-il parfois polémique.

Ainsi dans le n° 172 de cette édition, différents commentateurs ont posé le problème de l'expression musicale qu'ils ont tournée sur le grill de la critique depuis les premiers balbutiements sur l'antenne de Radio Luxembourg puis sous la tutelle de la CLT pour enfin la voir parfaire son cheminement vers sa destinée logique au sein de la Fondation qui gère maintenant l'OPL dans des perspectives très encourageantes si l'on en croit les affirmations de son Directeur Administratif.

Je ne peux pourtant pas accréditer les réflexions qu'expriment les différents commentateurs sans regretter que ces analystes prennent à témoin les justifications tardives du chef titulaire de l'Orchestre RTL L. Hager dont les extraits tendancieux font tache dans l'encadré qui les souligne.

Car citer en référence les réflexions désabusées du Maestro pour étayer leurs propres arguments me semble risqué. En effet un mélomane non avisé pourrait tirer de ce texte discriminatoire des conclusions contraires à la réalité.

Et je m'en voudrais de laisser planer le doute.

Dans un article paru en Juillet dernier je m'avais exprimé sur cet interview que je considérais comme une sortie peu reluisante, car apostropher en fin de contrat, l'Etat, ses employeurs et en général ceux qui avaient avec lui la charge de la gestion de l'Orchestre RTL dénonce un bilan désastreux.

Alors, de grâce, évacuons une fois pour toutes les faux arguments qui sous le couvert d'indiscutables qualités de chef d'orchestre dissimulent une incapacité d'adaptation navrante.

Car qu'en est-il des obstructions systématiques opposées à ses grands desseins?

... "Wenn man die Grenzen von der Gesellschaft, also der CLT angezeigt bekommt, wenn es z.b. darum ging Reisen mit dem Orchester zu finanzieren..."

Les tournées que fit l'Orchestre RTL ne souffrirent jamais de restriction budgétaire pour autant qu'elles fussent organisées dans la zone d'écoute de la Station, revendication légitime pour une station Radio.

L'énumération de toutes tournées réalisées par mes soins serait fastidieuse mais témoignerait d'une activité méritoire, fut-elle la plupart du temps complaisante à l'égard de L. Hager en lui permettant de se produire dans les endroits les plus reculés de son pays, comme St Peter ou de figurer au prestigieux festival du Midem de Cannes, ce qu'il semblait pourtant avoir particulièrement apprécié puisqu'à cette occasion je lui fis connaître mon ami et compatriote, René Koering, le Directeur de France-Musique dont il tira le meilleur bénéfice personnel par la suite.

Il est à noter au passage que toutes les tournées de l'époque furent financées exclusivement sur nos deniers propres de notre budget "Promotion" sans avoir sollicité le moindre subside auprès d'instances extérieures comme ce fut le cas pour celles organisées après mon départ et qui ne virent le jour que grâce à l'apport financier de nos instances culturelles.

... "Aussenpolitik zu machen und vor allem wenn es darum ging das Orchester aufzustocken..."

Tous ceux qui eurent peu ou prou à connaître de la situation de l'Orchestre de RTL admettront avec un peu de bonne foi que la Direction-Générale laissa toujours les coudées franches à l'initiative à condition qu'elle s'épanouisse dans les limites raisonnables d'un budget global déterminé.

N'en est-il pas ainsi de toute entreprise qui se respecte?

L'orchestre fut-il maintenu dans les limites numériques "radiophoniques"?

Alors précisons que dans ses différentes subdivisions, son budget prévoyait une marge très confortable à l'engagement temporaire de musiciens supplémentaires pour des prestations de plus grande envergure.

Selon une formule élastique dite "à géométrie variable" que bien des orchestres nous ont enviée, le contrat à durée déterminée proposé à ces renforts d'orchestre (d'ailleurs sélectionnés dans les formations périphériques les plus représentatives) et engagés pour répétitions, concert, productions audiovisuelles et tournées éventuelles nous a permis d'aborder à la demande et au moindre coût, non seulement des oeuvres du répertoire comme "le Sacre" dont se gargarise L. Hager, mais des monuments de la littérature musicale comme les Requiem de Verdi ou de Berlioz, la "Musique pour cordes et percussion" de Bartok et le "Daphnis" de Ravel, tous aussi gourmands en effectifs d'orchestre.

Qui s'en serait plaint?

Notons d'autre part que dans le "grand appareil" préconisé tardivement par L. Hager, les programmes Mozart dont il s'était fait le champion auraient dispensé de service la plupart du temps la moitié des effectifs.

On conçoit mieux la réticence de la Direction!

A vrai dire, ce n'est que lorsque Madame le Ministre décida de faire entrer l'Orchestre dans la cour des grands, que l'on évoqua la modicité de sa composition, avant qu'elle ne décidât de sa revalorisation numérique...encore que progressive.



Carlo Schmitz
in: Roland Harsch/Carlo Schmitz, Musikalische Federspiele

... "Zweitens wußte ich noch nicht welche Rücksichten ich in der Programmierung auf das Luxemburger Publikum in Luxemburg nehmen mußte..."

Oserait-on affirmer que notre public est resté au stade de demeuré en matière d'appréciation musicale pour admettre un tel langage?

Cette affirmation résume bien la piètre considération que lui accordait le maître qui se crut autorisé, par exemple, à supprimer les concerts de Musique contemporaine pour les remplacer par une formule creuse qui n'eut d'ailleurs aucun écho auprès de notre public.

Dans une note que j'adressais dès 1981 à notre Direction-Générale, je m'élevais contre cette déloyauté à l'égard de nos compositeurs...

... "Nos concerts de "Musique d'aujourd'hui" d'un intérêt certain ont été remplacés sans grand discernement

Que vous avez la mémoire courte, vous mes compatriotes obséquieux, qui me sachant à l'écoute de la moindre de vos suggestions, squattiez mon bureau dans l'espoir que par mon entremise, "l'odieuse" CLT subventionne vos projets d'autant plus onéreux qu'ils étaient hasardeux!

ment et à grand renfort de solistes onéreux par des concerts dits "du Vendredi"...

L'évocation des "Jeunesses Musicales" pour lesquelles la CLT mettait si généreusement son orchestre à disposition pour de multiples prestations éducatives, mériterait une attention spéciale.

Car là aussi nous avons dû renoncer à la collaboration de L. Hager qui rechignait à consacrer une partie de son temps au J.M. alors que, figure éminemment emblématique, il aurait dû épauler ces pédagogues inlassables que furent M.M. Oestreicher, Wenandy et les autres présentateurs si qualifiés qui se relaient encore aujourd'hui au chevet de cette jeunesse déboulée.

Pourtant dans le but de maintenir une certaine cohésion au sein de notre service, je me suis toujours efforcé d'atténuer les effets de ce dysfonctionnement et de ne pas le porter sur la place publique.

Ceci dit, et les arguments de L. Hager mis à part, puis-je laisser aujourd'hui accuser la CLT d'avoir sacrifié la culture au vil profit?

...*"La chance rare offerte aux créateurs depuis que l'unique orchestre symphonique est sorti des griffes d'une multinationale..."*

Voilà des appréciations bien excessives que j'attribue à un manque de données objectives.

Car c'est bien cette multinationale qui subventionna durant un demi siècle un orchestre, même lorsqu'il eut perdu sa destination radiophonique, pour autant que je sache!

Oublie-t-on que Radio Luxembourg fut depuis sa création membre de l'UER et que moi-même, près avoir pris la succession de Claude Fischer, ai introduit dans les émissions dominicales présentées d'abord par P. Hiégel puis par P. Petit, les noms de Merzig, Kruger, Hoffmann ou Fenigstein, bien avant que la nouvelle vague ne se profile à l'horizon?

En discréditant la CLT, le commentateur méconnaît le travail fécond opéré par le Service Musical, si propice quoi qu'il en dise, à la Musique Luxembourgeoise, dont H. Pensis fut le grand initiateur et P. Ulveling et L. Weber les moteurs inlassables. Et n'ai-je pas personnellement dirigé sous l'oreille attentive du compositeur et enregistré en première audition puis fait diffuser les principales oeuvres de nos contemporains, comme les variations de Kruger, le concerto pour Orchestre de Hoffmann ou les Lieder "Aus deiner Jugend" de V. Fenigstein, pour ne citer que celles qui me reviennent à l'esprit?

Puis lorsque la Direction du Service occupa le principal de mon temps, n'ai-je pas veillé à ce que les compositeurs de la jeune génération, Hemmer, Cigrang, Mullenbach ou Kraus sous la baguette si compétente et toujours disponible d'un Cao et plus tard d'un M. Wengler puissent voir le jour alors que l'encore de la partition déposée sur mon bureau était parfois encore humide?

Tous ces compositeurs ont eu la possibilité de s'exprimer, du moins dans ma période de gestion.

Amnésie ou ingratitude, allez savoir pourquoi on en arrive parfois à attribuer encore à Cl. Fischer la réalisation de certains projets réussis alors que mon digné prédécesseur goûtait déjà une retraite bien méritée!

Que vous avez la mémoire courte, vous mes compatriotes obséquieux, qui me sachant à l'écoute de la moindre de vos suggestions, squattiez mon bureau dans l'espoir que par mon entremise, "l'odieuse" CLT subventionne vos projets d'autant plus onéreux qu'ils étaient hasardeux!

Et l'auditorium ne fut-il pas disponible en permanence pour l'enregistrement d'ensembles de valeur artistique parfois inégale mais toujours intéressante?

N'ai-je pas, comme le rappela avec émotion Cl. Lenners, imposé à L. Hager l'exécution de la partition que ce jeune compositeur avait timidement déposée sur mon bureau et dont l'audition au Festival d'Echternach souleva l'enthousiasme?

Soutiendra-t-on encore qu'aucune des créations de nos compositeurs les plus marquants ne dépassa jamais les frontières étroites de notre Pays?

Ce serait me faire offense et à cette multinationale dont le Directeur-Général M. Gust Graas avec son sens artistique si prononcé eut en permanence à coeur de promouvoir notre patrimoine National.

Car ne sommes-nous pas redevables à ce grand Patron de la mise au programme pour le concert du 50e anniversaire de son Orchestre, d'une commande originale de l'un de nos compositeurs Luxembourgeois?

Après analyse des diverses oeuvres présentées ce fut celle d'A. Mullenbach qui fut retenue... et les autres enregistrées dans la foulée.

Qui dit mieux?

Je ne voudrais pas quitter le chapitre des réalisations de notre Service Musical sans citer le Président Henri Schumacher, qui mieux que moi saurait évoquer les conditions amicales et préférentielles dans lesquelles fut créé le 1^{er} Compact de Musique Luxembourgeoise.

Autres temps, autres moeurs... car moins favorable fut la période d'après 87, l'année de mon départ.

Car c'est par hasard, en Juillet 95, que j'appris de la bouche même d'Alain Duault chargé de la diffusion sur nos propres ondes longues de RTL des productions de notre Orchestre, que depuis 3 ans (trois), le Service Musical, malgré ses demandes répétées négligeait de lui faire parvenir les copies de bandes nécessaires à son émission.

Nouveau dysfonctionnement?

S'étonnera-t-on après cela qu'un journaliste puisse accuser la CLT de ne plus diffuser le moindre spot de l'Orchestre sur ses antennes? Mais comment aurait-il

fait, ce pauvre Duault, puisque nos propres services montraient si peu d'empressement à la promotion de notre Orchestre, n'osant avouer que nos techniciens se morfondaient derrière leur console en attendant, l'arme au pied, que le chef titulaire veuille bien leur concéder quelques jours de présence pour marquer de son sceau l'enregistrement demandé? Et combien de concerts à l'étranger n'avons-nous pas perdus à cause de l'indisponibilité de notre responsable artistique?

La leçon à tirer de ces quelques considérations est qu'à vouloir tardivement se disculper L. Hager ne s'est pas seulement attiré une réprobation unanime mais a provoqué de ma part une mise au point d'autant plus justifiée que la CLT a remis entre les mains de l'Administrateur de la Fondation Pensis les destinées d'un ensemble parfaitement viable auquel des associations qui comme "les Amis de l'Orchestre" ont voué tous leurs efforts à sa revalorisation.

N'est-il pourtant pas regrettable que pour arriver à ce but, l'on juge nécessaire de jeter l'opprobre sur tout ce qui pourrait lui porter ombrage?... Je ne comprends pas l'acharnement de certains responsables syndicaux, mousquetaires d'un autre temps, qui montent au créneau, harnachés de fusils, piques et arquebuses sans se rendre compte que leurs gesticulations stériles discréditent tout bonnement l'objet qu'ils voudraient défendre?

Au nom de quelle exclusivité, ce tintamarre orchestré autour des "Solistes Européens" ou des orchestres étrangers qui transitent dans notre pays, feraient éclater les contrats de raviraient la scène à l'OPL?

Lorsqu'il y a trente ans, les concerts de la CECA émigrèrent au théâtre pour manque de place dans notre auditorium, des stratèges de mauvais augure prédisaient une saturation imminente de la capacité d'absorption des mélomanes au-delà des dix concerts du Jeudi. Puis il y eut les "Soirées" avec leur 1^{er} puis leur second cycle.

Les "Musiciens" quoiqu'aux prétentions moindres se faufilèrent entre les rangs de ceux qui tenaient le haut du pavé, sans provoquer de révolution.

Puis les "solistes" se mirent sur les rangs, sans faire chuter la fréquentation. Faut-il donc admettre que c'est la qualité des Solistes Européens qui provoqua cette levée de boucliers?

Car ce ne sont pas les quelques concerts annuels qui sèmeraient la zizanie parmi les prétendants au podium, que je sache!

On se demande avec inquiétude combien de révoltes aurait provoqué en son temps la création successive des Orchestres parisiens: Colonne aurait dû croiser le fer avec Padeloup, qui aurait boycotté Lamoureux et l'Orchestre National aurait saboté l'Orchestre de Paris.

Quel carnage! Pourtant il n'en fut rien.

Certes, nous ne sommes pas à Paris et notre public est proportionnellement plus limité mais il est intéressant de noter que le secrétaire de l'association "Les



Carlo Schmitz
in: Musikalische Federspiele

"Amis de l'Orchestre Philharmonique" peut tirer un bilan positif de son action en annonçant fièrement:

... "Après quelques opérations ponctuelles, la première action importante fut en 89 la création de cycles de concerts du Vendredi au Conservatoire avec d'abord cinq puis six en enfin dix concerts supplémentaires... sans provoquer la protestation des autres organisateurs de concerts contre cet accroissement de prestations musicales, et fut même considéré comme l'expression d'une vitalité exceptionnelle de l'Orchestre Philharmonique.

A juste titre.

Allez donc chercher sous le manteau de la rancune personnelle les raisons de l'agressivité de notre syndicaliste!

Or la salle est un terrain neutre couvert par l'immunité du droit à l'expression, tant sur scène que dans la salle.

Sur scène la confrontation devrait porter à la joute loyale du "Que le meilleur gagne..." et ne pas se traduire verbalement dans la salle en pugilat de spadassins pour lesquels tout est bon pour discréditer l'adversaire.

Alors que faire, sinon être le meilleur?

Alors gageons que lorsque par sa dynamique constructive et sous l'impulsion de son nouveau chef, l'O.P.L. se sera hissé à un niveau de perfection concurrentielle incontournable, la baudruche de l'épouvantail de la concurrence déloyale à son encontre se dégonflera d'elle-même.

Le temps travaille pour la musique.

Edgard Kauffmann, ex-Administrateur du Service Musical de Radio Tele Luxembourg